



Département du Calvados (14)

**SYNDICAT D'EAU POTABLE DE
BERNIERES SUR MER/ SAINT
AUBIN SUR MER/LANGRUNE SUR
MER**

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU
POTABLE**

EXERCICE 2015

Le contexte du service public de l'eau potable

Le présent rapport de synthèse a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2015 conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Organisation administrative du service

Le service concerne la gestion du service public de la production et de la distribution de l'eau potable.

Production transférée à RESEAU au 1^{er} janvier 2014.

Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage.

Le délégataire est Eaux de Normandie en vertu d'un contrat et de ses avenants subséquents (30 décembre 2009, 21 avril 2011, 14 décembre 2011 et 25 avril 2013) ayant pris effet le 1^{er} juillet 2008.

La durée du contrat est de 20 ans, il prendra fin le 30 juin 2028.

Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le délégataire sont les suivantes :

Gestion du service	Application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des Installations de production et de distribution.
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, facturation, traitement des demandes et réclamations, astreinte.
Entretien	Branchements : recherche et élimination des fuites, mise à niveau des bouches à clé en dehors du cas de réfection de voirie. Canalisations et accessoires : (vannes, appareils de régulation, ventouses, purges) actions de purges sur les réseaux, recherche et élimination des fuites, mise à niveau des bouches à clé en dehors du cas de réfection de voirie. Matériel de traitement et de pompage : contrôle et tests des sécurités réglementaires des Installations électriques et informatiques, mise à niveau des matériels de téléalarme, de télégestion et de télésurveillance. Génie civil et bâtiments : nettoyage des cuves de réservoirs(une fois/an), réparations localisées de fissures, d'étanchéité, d'enduit, de peinture, réparation d'éclats de béton, peinture Intérieure et extérieure (hors réservoir sur tour), protection anticorrosion et peintures d'ouvrages métalliques, réparations localisées de toiture, couverture et zinguerie, équipement sanitaires. Aménagements extérieurs : entretien éclairage extérieur des ouvrages et des sites (candélabres), peintures clôtures et portails, entretien espaces verts (gazons et arbustes), réfections ponctuelles des voies de circulation interne.
Renouvellement	Compteurs et équipements annexes : compteurs abonnés et équipements. Canalisations et accessoires : (vannes, appareils de régulation, ventouses, purges) accessoires hydrauliques, canalisations inférieur à 12 ml, vannes en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations. Matériel de traitement et de pompage : équipements hydrauliques de traitement et pompage (y compris canalisations liées aux ouvrages), matériels tournants, Installations électriques, matériel de téléalarme, de télésurveillance et de télégestion, matériel de traitement (y compris désinfection). Ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, vitrerie, réseaux divers, clôtures et portails : renouvellement, cuves métalliques, mobilier, éclairages extérieur des ouvrages et des sites, clôtures et portails. Travaux à réaliser : renouvellement des branchements plomb restant avant fin 2013 et unité de traitement des pesticides.

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	Canalisations et accessoires : renouvellement au-delà de 12 mètres, y compris accessoires. Matériel de traitement, de pompage, génie civil et bâtiments : renouvellement ou chemisage de captage, d'ouvrages en béton ou en maçonnerie, équipements sanitaires.
Entretien collectivité	Branchements : mise en place de comptage sur les bouches, bornes de lavage et fontaines publiques. Canalisations et accessoires : (vannes, appareils de régulation, ventouses, purges) lors des opérations, d'extension, de déplacement et de renforcement de réseau, y compris la mise à niveau des bouches à clé dans le cas de réfection de voirie. Matériel de traitement, de pompage et ouvrages de captage : mise en conformité avec la réglementation, contrôle caméra, dessablage de forage, nettoyage des tubes crépinés ainsi que les drains de captage et barbacanes, traitement chimique des massifs filtrants. Génie civil, bâtiments et aménagements extérieurs : Etanchéité des cuves de réservoirs, peinture Intérieure et extérieure de réservoir sur tour, plantations, réfection générale et modification de voies de circulation interne.

Indicateurs techniques du service public d'eau potable

LES CLIENTS

Population du service

La population totale du syndicat est de 6 449 habitants. Le nombre de clients en eau potable au 31/12/2015 est de 4 599.

Abonnés au service

Année	2011	2012	2013*	2014	2015	Variation 2015/2014
Abonnés	3 096	3 269	4 440	4 496	4 599	+ 2,2 %

* Intégration de Langrune sur Mer.

Volumes facturés

Année	2011	2012	2013*	2014	2015	Variation 2015/2014
m ³ facturés	274 695	262 438	365 725	432 520	378 332	- 14,3 %

* Intégration de Langrune sur Mer.

LA PRODUCTION

Ouvrages de production et de stockage

Les ouvrages sont sommairement décrits dans le tableau ci-dessous :

Site	Capacité
Forage 1 (St Aubin)	80 m ³ /h à 65 m
Forage 2 (St Aubin)	48 m ³ /h à 35 m
Réservoir de Tailleville	1 000 m ³
Forage 2 (Langrune)	8 à 16 m ³ /h à 60 m
Forage 2 bis (Langrune)	7 m ³ /h à 70 m
Réservoir de Langrune	300 m ³

Volumes prélevés

Année	2014	2015
Forage 1 (Saint Aubin)	399 370 m ³	389 088 m ³
Forage 2 (Saint Aubin)	88 384 m ³	74 112 m ³
Volume produit St Aubin	483 641 m ³	463 200 m ³
Forage 2 (Langrune)	4 m ³	0 m ³
Forage 2 bis (Langrune)	46 194 m ³	41 119 m ³
Volume produit Langrune	46 198 m ³	41 119 m ³
Volume total produit	529 839 m³	504 319 m³

Vente d'eau en gros

Année	2014	2015
Langrune sur Mer (depuis juin 2010)	75 942* m ³	85 364 m ³
Tailleville (janvier 2012)	11 431 m ³	15 758 m ³
	87 373 m ³	101 122 m ³

* Casse réseau eau potable sur la commune de Saint Aubin sur Mer réparée le 3 octobre 2014. Perte d'eau estimée à 500 m³/jour avec hausse progressive de la production depuis avril 2014. Réparation réseau rue Bon Pierre.

Lavage des ouvrages :

- Réservoir de Langrune : 23 mars 2015.
- Réservoir de Saint Aubin : 25 mars 2015.

LA DISTRIBUTION

Le réseau d'eau potable se compose de :

Année	2014	2015
Longueur du réseau (km)	64,5	64,5
Nombre de branchements neufs	6	10
Nombre de branchements renouvelés	0	0
Nombre de fuites sur canalisations	6	9
Nombre de fuites sur branchements	26	13
Nombre de branchements plombs renouvelés	95	22
Nombre de mise à niveau de bouche à clé	0	2
Nombre de fuite comptage et de réparation compteurs	66	70
Nombre de compteurs renouvelés	82*	109
Nombre de recherche préventive de fuites (j)	13	4

* 41 compteurs renouvelés avec tête de télérelève sur Langrune sur Mer et 6 émetteurs télérelevés posés sur Langrune sur Mer.

Rendement = 79,53 %

Qualité de l'eau distribuée :

Bactériologique = 100 %

Physico-chimique = 93 % (dérogation)

Indicateurs financiers du service public de l'eau potable

INDICATEURS FINANCIERS GENERAUX

Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation résultant du service de l'eau potable sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Recettes*	2013	2014	2015	Variation 2015/2014
Part Collectivité et organismes publics	282 555 €	313 941 €	290 145 €	- 8 %
Part délégataire	391 925 €	402 114 €	416 327 €	+ 3,4 %

**Sous réserve de validation par les Commissaires aux comptes (les recettes définitives seront données avec le compte rendu annuel).*

LE PATRIMOINE

Travaux réalisés en 2014

- . Renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable à Langrune sur Mer :
Rue du Général Leclerc – PVC 110 mm - 185 ml.
Rue du Colonel Harivel – PVC 160 mm – 160 ml
- . Renouvellement du poteau incendie 100 mm rue du Colonel Harivel à Langrune sur Mer à titre commercial.
- . Forage Saint Aubin : changement du disjoncteur bas de poteau (Edf) et schéma électrique refait.
- . Réservoir de Tailleville : renouvellement de la sonde de niveau.
- . Réservoir de Langrune : remplacement de la sonde de niveau.
- . Forages de Langrune : renouvellement des compteurs électriques.

LES FAITS MARQUANTS

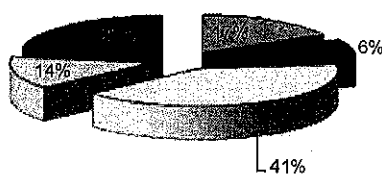
- . Campagne de recherche de fuites sur l'ensemble du Syndicat en mars 2015.
- . Poursuite de la campagne de renouvellement des branchements plomb.
- . Brossage du F2 à Saint Aubin sur Mer.

Evolution du tarif de l'eau potable

Composantes détaillées de la facture d'un usager de 120 m³

VILLES DE BERNIERES - ST AUBIN SUR MER - LANGRUNE SUR MER EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU et DE L'ASSAINISSEMENT (Base 120 m³)

	Prix HT 2016	Prix HT 2015	variation %
DISTRIBUTION DE L'EAU			
Part du délégataire			
.Abonnement	8,95	8,79	0,85
.Entretien	17,90	17,75	0,85
.Consommation 120 m3	78,96	75,73	4,26
Part du syndicat			
.Abonnement	8,00	8,00	0,00
.Consommation 120 m3	24,00	24,00	0,00
Contribution SYMPERC	9,60	6,00	60,00
Organismes d'Etat			
.Préservation des ressources en eau	14,40	14,40	0,00
.Lutte contre la pollution	49,80	49,20	1,22
T.V.A. à 5,5%	12,19	11,76	3,62
Sous total TTC eau	233,80	225,63	3,62
m3 TTC	1,95	1,88	3,62
COLLECTE & TRAITEMENT DES EAUX USEES			
Part du délégataire			
.Abonnement	56,56	55,95	1,09
.Consommation 120 m3	223,70	220,70	1,36
Part du syndicat			
.Abonnement	30,50	30,50	0,00
.Consommation 120 m3	66,00	66,00	0,00
Organismes d'Etat			
Modernisation des réseaux de collecte	36,00	36,00	0,00
T.V.A. à 10%	41,28	40,92	0,88
Sous total TTC assainissement	454,04	450,07	0,88
m3 TTC	3,78	3,75	0,88
m3 € TTC EAU + ASSAINISSEMENT	5,73	5,63	1,80



- ▣ Part Eau Délégataire
- Part Eau Syndicale
- Part ASST Délégataire
- Part ASST Syndicale
- Part Organismes d'Etat

